



Année 2024
Epreuves des examens d'admission en cycle spécialisé

CHANT

Nature des épreuves de l'examen d'admission en cycle spécialisé

Programme au choix de la candidate/du candidat, composé de trois oeuvres de style et/ou d'époque différents. L'une d'entre elle peut être présentée en ensemble vocal ou en formation de musique de chambre.

Une des trois oeuvres est obligatoirement en langue française.

- Un air d'opéra
- Un air d'oratorio ou de cantate précédé éventuellement d'un récitatif
- Une mélodie

Durée : 12 mn maximum

Le jury se réserve la possibilité d'interrompre la candidate/le candidat.

Inspection de la musique